



La diplomatie bleue, une priorité stratégique pour l'Afrique

Par **Amine Lehna***

Si l'Afrique semble centrale sur la plupart de nos planisphères traditionnels, il est frappant de constater combien ce continent maritime est à la marge des grandes négociations concernant les océans. Avec 38 pays côtiers et d'immenses façades maritimes, l'Afrique est pourtant sans doute le continent le plus concerné par les enjeux océaniques, qu'ils soient environnementaux, géopolitiques ou économiques. Du golfe de Guinée à l'océan Indien, ses populations côtières font face à la montée des eaux, à l'érosion du littoral, à la surpêche et à la piraterie. Près de 50 % des navires de pêche industrielle illégale dans le monde opèrent dans les eaux africaines, causant au continent plus de 11 milliards de dollars de pertes chaque année. Autrement dit, l'Afrique est en première ligne des défis maritimes du XXI^e siècle.

Pourtant, paradoxalement, l'Afrique brille par son absence là où se façonnent les règles du jeu maritime. Dans les grandes instances de décision et de gouvernance des océans, sa voix peine à se faire entendre. Le récent traité international sur la haute mer en est une illustration criante : adopté en 2024 pour protéger la biodiversité au-delà des juridictions nationales, il tarde à entrer en vigueur faute de ratifications. Or, à ce jour, seuls 2 des 55 États africains (les Seychelles et Maurice) ont ratifié ce traité, un engagement minimal qui « *alarme* » les observateurs, tant le continent est sous-représenté dans l'élaboration de l'avenir de la haute mer. Même constat d'absence concernant la gouvernance de la pêche ou des fonds marins : sur des dossiers où l'Afrique aurait tout intérêt à peser, elle demeure largement en retrait.

UN GÉANT MARITIME SOUS-REPRÉSENTÉ

Comment expliquer que l'Afrique, objet maritime non identifié, soit ainsi hors-jeu diplomatiquement alors qu'elle a tant à perdre et à gagner ? D'abord par le manque de coordination régionale efficace.

***Amine Lehna**, 21 ans, est diplômé en sciences politiques et en histoire, formé au droit international et au design. Après un cursus à la Sorbonne et à l'École Nationale des Ponts et Chaussées, il a fondé *Deep Blue*, un *think tank* universitaire qui fédère les étudiants des grandes écoles et universités parisiennes autour des enjeux maritimes. Il a, depuis peu, pris les rênes des relations internationales de la Fondation Jacques Rougerie.

Contrairement à l'Union européenne ou aux petits États insulaires (qui négocient en bloc via l'AOSIS, par exemple), les Africains n'avancent qu'en ordre dispersé. Faute de mécanismes solides de concertation, les positions africaines sur les dossiers océaniques sont souvent fragmentées, quand elles existent. Certes, il y a bien eu des tentatives d'unité, lors des négociations du traité BBNJ sur la haute mer, les États africains ayant su présenter une position commune grâce à l'appui de l'Union Africaine. Mais ces efforts restent l'exception plus que la règle. De même au niveau continental, les beaux engagements peinent à se traduire en actes. La Charte africaine de Lomé sur la sûreté et la sécurité maritimes, adoptée en 2016 dans l'enthousiasme, aurait dû doter l'Afrique d'un cadre commun de gouvernance des mers... Mais neuf ans plus tard, on ne peut pas dire que les résultats soient au rendez-vous. Bateau ivre, la diplomatie africaine tangué par son manque de cohésion et se prive de levier.

Il faut dire que les divisions internes et les conflits minent les dynamiques de coopération. Les nombreuses crises domestiques détournent l'attention des enjeux maritimes. Difficile de mobiliser des moyens pour surveiller les côtes quand la priorité est de lutter contre le terrorisme au Sahel. Les différends entre voisins n'arrangent rien : comment construire une gestion partagée du Golfe de Guinée si tel pays soupçonne son voisin de visées hégémoniques, ou si des litiges frontaliers maritimes opposent tel et tel État ? Ces rivalités, parfois doublées d'un manque de confiance, entravent les initiatives collectives. Ajoutons-y le déficit chronique de moyens : nombre de nations africaines ne disposent pas de marines suffisamment équipées, de garde-côtes formés ou de scientifiques spécialisés pour porter le dossier maritime à l'international. Dès lors, beaucoup subissent l'agenda fixé par d'autres (grandes puissances, armateurs, ONG internationales) sans véritablement l'influencer.

PREMIÈRES VICTIMES, DERNIERS DÉCIDEURS ?

Cette mise à l'écart est d'autant plus tragique que l'Afrique, on l'a dit, est directement concernée par les maux qui frappent les océans. Les enjeux ne sont pas qu'abstraits ou lointains : ils se manifestent déjà dans le quotidien de millions d'Africains. La dégradation des milieux marins aggrave l'insécurité alimen-

taire (via la raréfaction des ressources halieutiques) et amplifie les catastrophes naturelles. Symbole de ces problèmes imbriqués, la mauvaise gestion des déchets urbains en Afrique menace directement les écosystèmes côtiers. En Afrique Centrale, chaque année des inondations dangereuses surviennent à cause des déchets plastiques qui obstruent le drainage des eaux pluviales. Ces crues, exacerbées par l'urbanisation chaotique, charriant tonnes de plastiques et détritiques vers les rivières puis l'océan, montrent que la pollution terrestre finit toujours par rejoindre la mer. Autrement dit, l'Afrique subit de plein fouet les conséquences de son retard en *diplomatie environnementale* : faute de politiques coordonnées de gestion des déchets ou de protection côtière, les dommages écologiques et humains s'accumulent.

Or qui, mieux que les Africains, pourraient défendre ces réalités dans les arènes internationales ? Qui mieux qu'eux pour plaider, par exemple, en faveur d'un fonds mondial anti-pollution plastique ou pour des clauses de responsabilité élargie des pays exportateurs de déchets ?

« *L'Afrique doit impérativement structurer une coopération régionale ambitieuse si elle veut cesser d'être spectatrice et devenir actrice de la diplomatie des océans.* »

Amine Lehna

QUELQUES AVANCÉES

Il ne s'agit pas de noircir le tableau gratuitement. Des avancées existent çà et là, portées par une prise de conscience naissante. Le Cameroun vient d'organiser à Yaoundé, les 6 et 7 mai derniers, les *États Généraux de la gestion des déchets urbains*, une première dans le pays, impulsée par la ministre Célestine Ketcha Courtès, pour repenser en profondeur la collecte des ordures et endiguer ces inondations à répétition. Fait notable, dans la préparation de cette initiative, une mission d'experts camerounais a été dépêchée en France pour s'inspirer des bonnes pratiques hexagonales.

De son côté, le Maroc s'affirme comme un acteur moteur de la diplomatie bleue africaine. Rabat a initié en 2022 le *Processus des États Africains Atlantiques*, réunissant 23 pays du littoral atlantique africain avec l'ambition de coordonner leurs efforts. En moins de trois ans, ce forum a posé ses jalons : un Secrétariat permanent basé au Maroc, des groupes thématiques, et un programme d'action commun structuré autour de trois piliers (dialogue politique et sécurité, économie bleue et

connectivité, protection de l'environnement marin). Cet activisme diplomatique discret du Maroc incarne une vision : faire de l'Atlantique africain une zone de coopération plutôt que de compétition, et créer des synergies aussi bien *Sud-Sud* qu'avec les pays du Nord de l'Atlantique. Là encore, de telles initiatives mériteraient d'être amplifiées et soutenues, car elles démontrent que l'Afrique peut prendre en main son destin maritime.

S'UNIR POUR UNE AFRIQUE BLEUE SOUVERAINE

Face à ce double constat, vulnérabilité maximale et influence minimale, la solution tient en un mot : coopération. L'Afrique doit impérativement structurer une coopération régionale ambitieuse si elle veut cesser d'être spectatrice et devenir actrice de la diplomatie des océans. Concrètement, plusieurs axes d'action se dessinent pour mettre en place cette « *puissance maritime collective* » :

- Créer des pôles de compétences maritimes régionaux : Il est temps que l'Afrique se dote de centres d'excellence ancrés dans ses réalités. Un hub en Afrique de l'Ouest pour traquer la pêche illégale, un autre en Afrique de l'Est pour penser la résilience côtière : voilà comment faire émerger une expertise panafricaine, crédible et audible.
- Mutualiser la surveillance maritime : Sans coopération, pas de maîtrise de l'espace maritime. L'Afrique doit interconnecter ses radars, ses satellites et ses garde-côtes. Le Code de Yaoundé a amorcé la dynamique dans le Golfe de Guinée : il faut maintenant un réseau continental, capable de répondre aux trafics, aux pillages et aux incursions.
- Lancer un Erasmus africain de la mer : Former ensemble pour parler d'une seule voix. Juristes, ingénieurs, océanographes ou officiers doivent pouvoir circuler, apprendre et construire une communauté maritime unie. C'est le seul moyen d'armer une génération de négociateurs africains capables d'imposer leur cap.

Naturellement, cette montée en puissance collective devra s'accompagner d'une coopération triangulaire Nord-Sud-Sud intelligemment pensée. Les financements et technologies du Nord peuvent catalyser les projets africains : l'Union européenne a développé avec l'Union africaine une *feuille de route Afrique-Europe 2030 sur les océans*, qui vise à appuyer des initiatives conjointes en matière de recherche, de protection marine et d'économie bleue. De même, l'ONU ou la Banque mondiale peuvent faciliter et cofinancer la création de ces fameux pôles de compétences ou de réseaux de surveillance continentaux. Une coopération triangulaire réussie, c'est un projet piloté par le Sud, soutenu par le Nord, et bénéficiant à d'autres partenaires du Sud.

Le coût de l'inaction est colossal, on l'a vu : des milliards perdus, des littoraux dévastés, des populations fragilisées et un potentiel économique énorme gâché. Loin d'être une lubie de diplomates, la diplomatie bleue est une priorité stratégique pour l'Afrique. ■